

Le plaidoyer monarchiste de Thierry Ardisson.

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 29 Décembre 2010 00:00

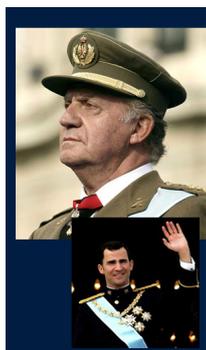
Je ne suis pas vraiment un admirateur de Thierry Ardisson, et je n'ai pas dû regarder plus d'une huitaine de ses émissions depuis qu'il sévit sur le petit écran. Mais je dois lui reconnaître **une grande fidélité à la Monarchie**

, ce qui est tout à son honneur dans un monde où les gens vendent souvent leur âme pour un peu de notoriété médiatique !

Ainsi, dans un entretien publié dans son édition du samedi 18 décembre 2010 par le quotidien « **Le Monde** », à l'occasion de la sortie de son « **Dictionnaire des provocateurs** », l'animateur télévisuel confirme son royalisme avec des arguments qui, s'ils lui sont personnels, n'en sont pas moins probants et tout à fait acceptables : « (...)

des tas de pays démocratiques sont des monarchies, l'Espagne, l'Angleterre, en Scandinavie, au Benelux... Je crois que les Français ont pu prendre conscience des bienfaits de la monarchie en voyant Nicolas Sarkozy. C'est un peu inquiétant de voir cet homme dans la fonction suprême, président de la République, alors que, comme premier ministre d'un roi sage, il inquiéterait moins... Quand on voit aussi cet afflux de candidats à la prochaine élection présidentielle... C'est la « Star Ac' » ! Une espèce de foire d'empoigne un peu ridicule. Je crois qu'en décidant l'élection du président de la République au suffrage universel, de Gaulle n'avait pas prévu ça : le mélange explosif que cela créerait avec la toute-puissance des médias !

».



Le plaidoyer monarchiste de Thierry Ardisson.

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 29 Décembre 2010 00:00

Thierry Ardisson a raison de marquer la différence entre un monarque « *à la française* » et **l'actuel**

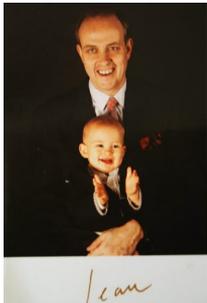
locataire de l'Elysée, qui est l'antithèse d'un roi

! Tout comme il a raison de souligner que ce sont bien les institutions qui peuvent amender l'homme plus encore que l'inverse, ce qui, d'ailleurs, n'empêche pas l'homme d'assumer son destin et de marquer de son empreinte, parfois, les institutions elles-mêmes ! S'il faut bien une Monarchie et un Louis XIV pour avoir un Colbert ou, plus encore, pour lui assurer le temps, la durée nécessaire à sa politique, c'est bien la personne même du roi qui incarne la Monarchie et l'exerce, lui donne son image et sa popularité (ou son impopularité, même injustifiée comme, par exemple, celle de Louis XV à la fin de son règne...), etc. Mais, si le roi du moment est différent de son prédécesseur comme de son successeur, l'institution royale, elle, demeure comme le cadre et le garde-fou du Pouvoir d'Etat.

Un roi a une responsabilité qu'un président temporaire et « majoritaire » ne peut avoir : le règne n'est pas qu'un « moment » de la monarchie, il est un passage, un pont, un relais...

Un roi n'est pas seul dans le temps

, il est le maillon d'une longue chaîne d'hommes, de rois qui, chacun à leur tour, ont été « le » roi ! Cela « l'oblige » !



Le plaidoyer monarchiste de Thierry Ardisson.

Écrit par Jean-Philippe

Mercredi, 29 Décembre 2010 00:00

Bien sûr, **la Monarchie n'est pas un régime parfait mais elle prend les hommes tels qu'ils sont et ne promet pas le paradis sur terre, consciente des nécessaires limites qu'il faut fixer au Pouvoir d'Etat**

: alors qu'en République, le président à le « pouvoir de nuisance » illimité tant qu'il est locataire de l'Elysée, le roi a cette obligation de «

penser au-delà de sa propre vie terrestre

» : cela n'annule pas les risques, mais les limite fortement, ce qui n'est déjà pas si mal ! En Monarchie, par exemple, un Sarkozy premier ministre reste un «

commis de l'Etat

» quand,

en République, il en est le « maître », au risque d'entraîner l'Etat dans son discrédit

...

M. Ardisson a raison : « **les Français ont pu prendre conscience des bienfaits de la monarchie en voyant Nicolas Sarkozy**

», Effectivement, mieux vaut

le roi...